P.V. DE REUNION DU C.A.

Date :	27/04/22
Lieu :	Cafétéria de l'ABCDance hall, rue du Cloître, 81, Clairefontaine, 6700 Arlon
Horaire :	de 18 :00 à 18 :45
Président :	Louis Lejeune
Secrétaire :	Henri Steppé
Trésorier :	Paul Naa

Administrateurs convoqués

Président :	Louis Lejeune	Administrateurs :	Colette Hansen
Secrétaire :	Henri Steppé		Emile Bichler
Trésorier :	Paul Naa		Fernand Useldinger

Invitée : Muriel Hallot

Excusé(e)s : Jean Antoine (procuration à Henri Steppé)
Patrick Kemper (procuration à Louis Lejeune)
René Weyland

1. Approbation du P.V. du 220301

2. Agenda — saison 2021-2022

- 13/09/22 A.G. annuelle de ABCDance ASBL

3. Réponse au mail de Didier Dom du 15/04/22

Louis, le président, retrace l'historique des contacts (en présentiel et par courrier électronique) pris avec Didier depuis l'annonce du départ de Dominique Vitali en insistant sur un mail du 7 février qui « propose » à Didier un programme de cours pour la saison à venir, une rencontre à domicile à Etalle, une rencontre au club (avec Henri et Fernand, voir PV) et le mail du 15 avril dans lequel Didier renonce aux cours du vendredi et qui fait allusion à la convention AFCD / Ligue des professeurs et à la date butoir du 30 avril concernant les changements de contrats entre professeurs et clubs. Il insiste sur le fait que Didier nous oblige à prendre position et à donner une réponse avant cette date fatidique.

Echanges et discussions constructives entre les administrateurs.

Plusieurs administrateurs font remarquer qu'un contact en présentiel devrait avoir lieu avec Didier pour lui expliquer les raisons de notre prise de position. Le président étant désolé de n'être pas disponible dans l'immédiat, plusieurs administrateurs se proposent de rencontrer Didier ce jeudi soir, 28 avril, après les cours de DG.

Dans ces conditions :

3.1 Le C.A. a décidé à l'unanimité des 8 administrateurs présents ou représentés (René étant absent, Patrick a donné procuration à Louis et Jean à Henri) d'envoyer une lettre de non-reconduction de contrat à Didier, avant le 30/04/22 et un avis d'information à l'AFCD & à La Ligue des Professeurs.

3.2 Le C.A. a mandaté : Paul, Fernand, Emile et Colette, pour expliquer et commenter le contenu de la lettre, ce 28/04/22, à Didier, afin qu'il ne reçoive pas de manière abrupte la lettre par e-mail le 29/04/22.

4. Divers

Le défibrilateur a été livré, il sera placé par Paul. Eliane donnera quelques explications sur son fonctionnement.

5. Date de la prochaine réunion

Non déterminée
